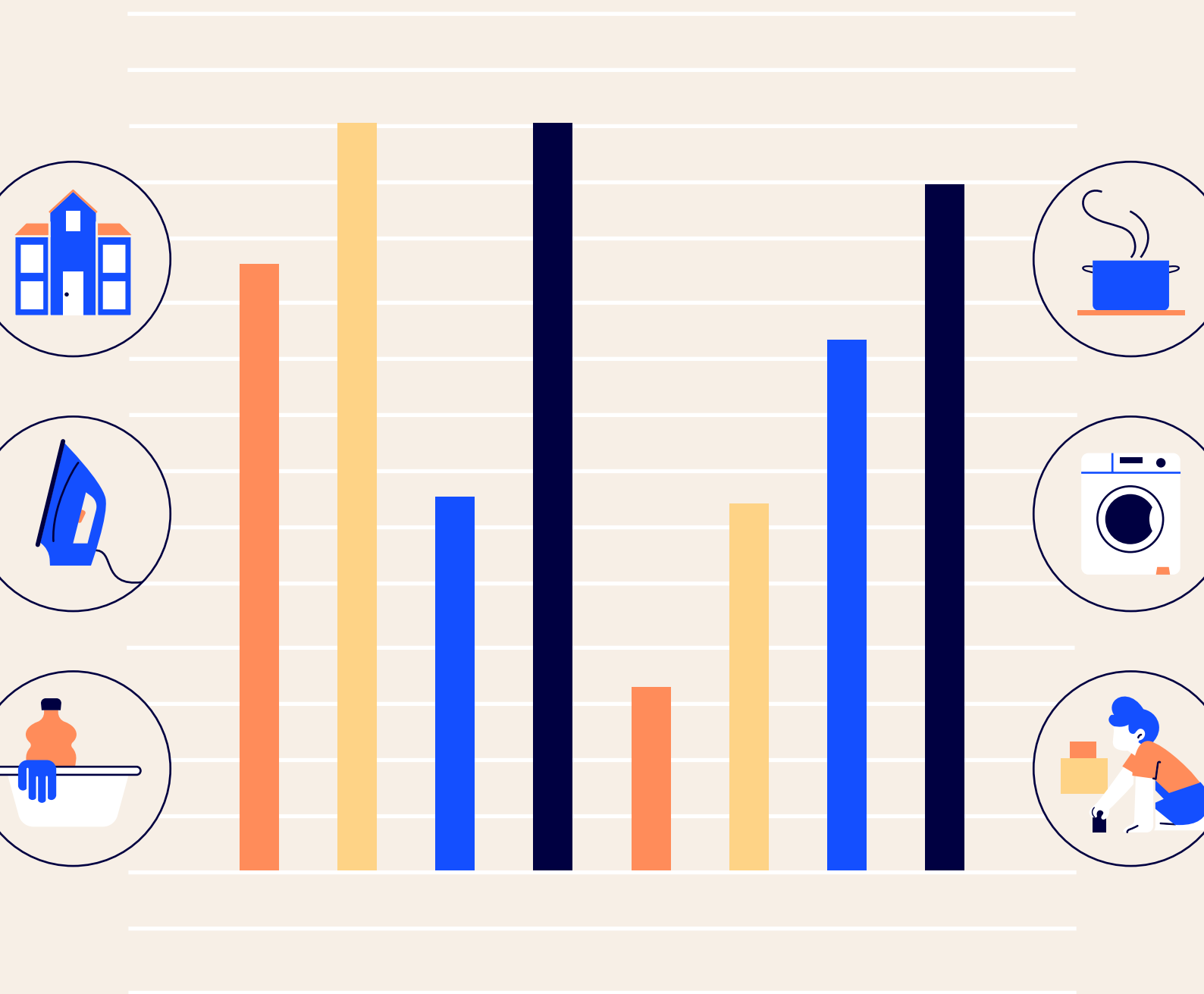


DOM&CARE VALUE

EFFE.lab

Observatoire
de l'emploi à domicile

Optimiser les incitations fiscales pour renforcer les secteurs des services à la personne et aux ménages, et de l'emploi à domicile.



Analyse de l'impact socio-économique des investissements publics :
des bénéfices concrets pour les ménages, les professionnels et la société.

L'importance croissante de l'aide à domicile dans une Europe en mutation

Alors que l'Europe traverse une profonde transition démographique, la demande en soins de longue durée augmente considérablement. D'ici 2070, la proportion de personnes de plus de 50 ans nécessitant une prise en charge de longue durée devrait croître de 21% par rapport à 2020. Ce changement démographique souligne l'urgence de repenser et d'adapter les politiques publiques de soutien pour répondre aux besoins croissants de la société.

COMPRENDRE LES ENJEUX

Les Services à la Personne et aux Ménages (SAP) et le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, définis comme des « PHS », des « Personal and Household Services », concernent tous les âges et répondent à des besoins variés : garde d'enfants, accompagnement des familles, soins et assistance aux personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi que l'aide aux activités domestiques quotidiennes. Ils jouent un rôle clé dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, favorisent l'emploi, notamment féminin, et contribuent indirectement à la relance démographique en permettant aux familles de mieux organiser leur quotidien.

D'ici 2040, le vieillissement de la population européenne entraînera une hausse significative de la demande en PHS, notamment pour les activités liées au foyer — souvent qualifiées de « soins indirects » (Indirect care en anglais). Pourtant, le secteur fait face à des défis structurels majeurs : recours persistant au travail non déclaré, manque d'attractivité, faibles protections sociales. Sans action politique rapide et coordonnée, il sera de plus en plus difficile de garantir une main-d'œuvre stable et durable compte tenu des difficultés à concilier vies professionnelle et familiale, ce qui accentuera la pression sur les aidants familiaux.

LE RÔLE DES SECTEURS DES SERVICES À LA PERSONNE ET DE L'EMPLOI À DOMICILE

Les PHS (ou aide à domicile¹) englobent à la fois les soins directs de longue durée destinés aux personnes dépendantes — personnes âgées, enfants, ou personnes en situation de handicap — et le soutien aux activités domestiques (soins indirects). Disposer de données précises sur ces deux types de services est crucial pour élaborer des politiques publiques efficaces.

Alors que les soins de longue durée sont principalement financés via des dispositifs de protection sociale, l'aide à domicile est souvent couverte par les politiques de l'emploi. En l'absence de données claires, les décideurs risquent de sous-estimer les besoins de financement et les difficultés de recrutement dans ce secteur.

Les PHS correspondent à la notion de « travailleurs domestiques » telle que reconnue par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). À l'échelle européenne, le secteur des PHS se répartit entre les activités de **soin direct (56%)** et de **soin indirect (44%)**². Toutefois, il reste fortement touché par le **travail non déclaré**, en particulier dans les activités liées à l'entretien du cadre de vie. Ce phénomène engendre non seulement de **l'insécurité pour les travailleurs et des pertes de recettes fiscales**, mais aussi une limitation de l'accès à des services de qualité pour les bénéficiaires.

CLASSIFICATION STATISTIQUE DU TRAVAIL DOMESTIQUE

Une définition statistique des services à la personne ou du travail domestique inclut les activités classées sous :

- **NACE 97** (« Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique »)
Cela renvoie au **modèle d'emploi direct**, dans lequel les ménages engagent directement des travailleurs domestiques, en assumant les responsabilités liées à l'emploi (salaires, contrats, cotisations sociales, etc.).
- **NACE 88** (« Action sociale sans hébergement »)
Cela correspond au **modèle de prestataire de services**, où des structures ou entreprises organisent les interventions à domicile.

Selon l'article 1 de la Convention C189 de l'Organisation Internationale du Travail, le travail domestique est défini comme un « travail effectué au sein d'un ménage ou pour un ou plusieurs ménages ». Un travailleur domestique est toute personne exerçant ce type d'activité dans le cadre d'une relation d'emploi. En revanche, les personnes qui accomplissent ces tâches de manière occasionnelle ou ponctuelle, sans en faire leur profession, ne sont pas considérées comme des travailleurs domestiques au sens de cette définition.

¹ Dans ce document, le terme « aide à domicile » désigne à la fois l'emploi direct auprès des particuliers employeurs et les interventions réalisées par des organismes prestataires, l'ensemble relevant des services à la personne et aux ménages (PHS).

² Sur la base des données de la nomenclature ISCO (ou CTP - Classification Internationale Type des Professions).

ESTIMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PHS

Selon notre **cartographie interactive**³, le nombre de travailleurs formellement employés dans le secteur des PHS au sein de l'UE en 2020 est estimé à **6,5 millions**, sur la base d'une définition restreinte intégrant **NACE 97** et **NACE 88**.

Avec une définition plus large — incluant également **NACE 95** (« Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ») et **NACE 96** (« Autres services personnels ») — la taille estimée de la main-d'œuvre du secteur s'élève à environ **8,8 millions de travailleurs**⁴.

Cependant, **le travail non déclaré reste un problème structurel majeur**. Si les estimations officielles situent le nombre de travailleurs entre **6 et 8,8 millions** (selon la définition retenue), le nombre réel pourrait être bien supérieur : entre **12,8 et 18 millions**, ce qui signifie qu'environ **50% de la main-d'œuvre exercerait de manière non déclarée**.

Comblé cet écart est essentiel pour garantir des **conditions de travail équitables** et assurer la **pérennité de l'offre de services** dans le secteur.

SOINS INDIRECTS : DES SOLUTIONS ESSENTIELLES FACE AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET À L'ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE-VIE PERSONNELLE

L'aide à domicile et le soutien aux tâches ménagères sont de plus en plus reconnus comme un pilier des stratégies de soins durables. Le développement de ces secteurs profite autant aux bénéficiaires qu'à leurs familles en :

- **Réduisant les coûts liés à l'institutionnalisation**, permettant ainsi aux personnes âgées dépendantes de rester chez elles le plus longtemps possible.
- **Allégeant la charge pesant sur les aidants familiaux**, leur permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.
- **Préservant l'indépendance et l'autonomie** des personnes ayant des besoins de soins de longue durée.

DES POLITIQUES PROACTIVES INDISPENSABLES

Pour relever les défis liés au vieillissement de la population, aux pénuries de main-d'œuvre et promouvoir un meilleur équilibre entre travail et vie personnelle, tout en améliorant l'accès des femmes au marché du travail, les décideurs européens doivent agir avec détermination en :

- Élargissant l'accès à des services d'aide à domicile et de soins à la fois abordables et de qualité.
- Augmentant les ressources financières allouées au secteur afin de répondre à la demande croissante.
- Renforçant la main-d'œuvre grâce à des politiques actives sur le marché du travail.
- Promouvant des stratégies de vieillissement actif pour retarder ou réduire les besoins en soins de longue durée.
- Développant l'accès à des services liés aux tâches domestiques, afin de soutenir l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, en particulier pour les familles actives et les aidants.

VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA LONGÉVITÉ

La stratégie européenne en matière de soins (European Care Strategy), appuyée par des études récentes, souligne l'importance de services de soins accessibles, abordables et de qualité pour tous. Construire une « société de la longévité » qui valorise une vie plus longue et un vieillissement en bonne santé nécessite une action collective, des solutions innovantes et des investissements durables.

Cependant, le manque persistant d'attractivité du secteur à l'échelle de l'Europe — lié aux mauvaises conditions de travail, aux bas salaires et au travail non déclaré généralisé — constitue un défi majeur. Ces problématiques structurelles contribuent aux pénuries de main-d'œuvre, rendant difficile la satisfaction de la demande croissante d'aide à domicile. Les relever est essentiel non seulement pour améliorer les conditions de travail et la professionnalisation, mais aussi pour assurer la pérennité du secteur.

Face aux défis du changement démographique, investir dans l'aide et les soins à domicile n'est pas seulement une nécessité, c'est une opportunité de bâtir une société plus inclusive, résiliente et équitable — une société qui valorise le travail de soin et le rôle essentiel de ses professionnels.

³ Voir la cartographie interactive du EFFE Lab pour les données détaillées et la méthodologie.

⁴ Ghailani, D., Marlier, E., Baptista, I., Deruelle, T., Duri, I., Guio, A.-C., Kominou, K., Perista, P., & Spasova, S. (2024). Accès des travailleurs domestiques à la protection sociale et du travail : Analyse des politiques dans 34 pays européens. Réseau européen d'analyse des politiques sociales (ESPAN), Office des publications de l'Union européenne.

Pourquoi un examen des dépenses liées aux soins indirects est-il important ?

Les dépenses publiques consacrées aux activités liées au foyer sont souvent perçues comme un coût, alors que leur potentiel en tant qu'investissement stratégique est considérable. Subventionner ou encourager via des incitations fiscales ces services peut :

- **Soutenir les familles et les aidants familiaux** en allégeant le fardeau des soins non rémunérés.
- **Créer des emplois formels et réduire le travail non déclaré** en renforçant la réglementation du travail, en améliorant la qualité des emplois et en incitant les employeurs à intégrer les travailleurs dans l'économie formelle.
- **Améliorer les finances publiques** en générant des recettes fiscales et des cotisations sociales.

Dom&Care Value est un outil innovant conçu pour aider les décideurs et parties prenantes à évaluer les impacts socio-économiques des incitations fiscales dédiées à l'aide à domicile. Il transforme les dépenses publiques en un processus transparent et fondé sur les données, pour soutenir une prise de décision éclairée.



Le rôle essentiel mais sous-estimé des soins indirects

Les soins indirects désignent les tâches domestiques quotidiennes — ménage, cuisine, courses, etc. — indispensables aux personnes ayant besoin d'aide pour vivre dans la dignité et conserver leur autonomie. Ces services sont cruciaux pour :

- **Les personnes âgées** souhaitant rester chez elles plutôt que d'être placées en institution.
- **Les aidants familiaux** qui ont besoin de temps pour concilier vie professionnelle et vie personnelle.
- **Les personnes dépendantes** qui comptent sur un environnement digne et soutenant.
- **Chaque homme et femme nécessitant une assistance** dans les tâches domestiques quotidiennes pour mieux équilibrer travail et vie privée.

Selon la définition statistique, environ 3 millions de travailleurs sont actifs dans les soins indirects au sein de l'UE, soit 1,9% de l'ensemble des travailleurs. Cette proportion varie fortement selon les pays, allant de 0,1% en République tchèque à 4,5% à Chypre.

La grande majorité des travailleurs du soin indirect sont des femmes, avec une moyenne de 90% dans l'UE-27. De plus, au niveau européen, 94% de ces travailleurs sont salariés, tandis que seulement 6% sont indépendants. Le secteur se caractérise également par une forte part de travail à temps partiel, près de 50% des travailleurs domestiques exerçant moins de 30 heures par semaine.

Dans les pays de l'UE, les travailleurs sont souvent engagés à la fois dans des activités de soins directs et indirects, une part importante d'entre eux étant d'origine étrangère.

Malgré son rôle crucial, le soin indirect reste largement sous-évalué et sous-payé, faisant de ce secteur l'un des moins attractifs du marché du travail européen. Les bas salaires, les contrats précaires et l'absence de perspectives d'évolution freinent le recrutement et la rétention, aggravant les pénuries de main-d'œuvre. Par conséquent, le secteur peine à répondre à la demande croissante en services liés à l'entretien du cadre de vie, exerçant une pression supplémentaire sur les familles et les systèmes publics de soins.

Parallèlement, le travail non déclaré reste très répandu : jusqu'à 50% des travailleurs du soin indirect dans l'UE exercent en tout ou partie sans déclaration. Cela fait du secteur l'une des principales sources d'emploi informel en Europe. Au-delà des impacts négatifs pour les travailleurs — privés de droits essentiels comme la sécurité sociale, les retraites et l'accès aux soins — cette situation entraîne chaque année des milliards de pertes fiscales, limitant les capacités des gouvernements à investir dans de meilleurs services et protections pour les travailleurs.



Transformer les dépenses publiques en valeur socio-économique

Une politique structurée de subventions ou d'incitations en faveur de l'aide à domicile apporte de nombreux bénéfices :



FORMALISER LES EMPLOIS

Rendre le travail déclaré plus compétitif réduit le travail non déclaré, garantissant aux travailleurs une protection légale complète, des salaires décents et une couverture sociale.



SOUTENIR LES FAMILLES

Les incitations fiscales permettent aux familles de financer les services essentiels liés aux tâches domestiques.



RÉDUIRE LES COÛTS D'INSTITUTIONNALISATION

Investir dans les soins à domicile retarde l'entrée en institution, souvent coûteuse, des personnes dépendantes.



RENFORCER LES FINANCES PUBLIQUES

Les emplois déclarés génèrent des impôts et des cotisations sociales qui compensent le coût des incitations.

Une approche rigoureuse et transparente des revues des dépenses

Le simulateur Dom&Care Value évalue les impacts socio-économiques des subventions et incitatifs fiscaux aux soins indirects selon quatre indicateurs clés :

1. COÛTS BRUTS DES INCITATIONS FISCALES

Les fonds publics nécessaires pour rendre le travail déclaré plus compétitif que le travail non déclaré.

2. RETOURS DIRECTS

Les recettes fiscales et sociales générées par la formalisation de l'emploi.

3. RETOURS INDIRECTS

Les bénéfices économiques plus larges liés au temps libéré pour les familles et les individus, réinvesti dans l'économie via une meilleure participation à l'emploi, une hausse de la productivité et de la consommation.

4. EFFETS D'AUBAINE

La part des emplois qui auraient existé sans les incitations fiscales, permettant un calcul net des bénéfices.

Le simulateur calcule un ratio socio-fiscal, où une valeur supérieure à 1 indique que les incitations fiscales génèrent un retour économique net.

Un outil convivial pour les décideurs et parties prenantes

Dom&Care Value propose une démarche claire pour réaliser une revue des dépenses liées aux soins indirects :



1

Saisir les données locales : renseigner des paramètres tels que les coûts du travail non déclaré, les salaires moyens et les taux d'imposition applicables.

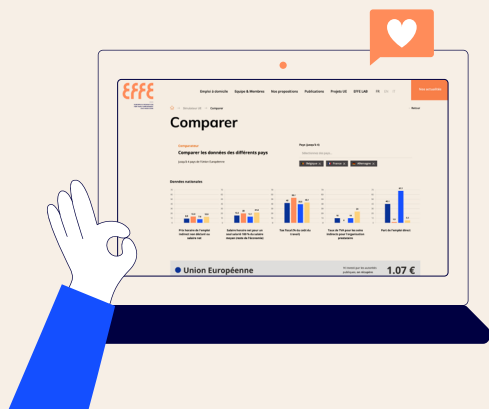
2

Ajuster les hypothèses : adapter les variables clés, comme les coûts administratifs ou les effets d'aubaine, pour refléter le contexte national.



3

Lancer les simulations : générer des analyses détaillées des coûts, des retours et des impacts socio-économiques.



4

Interpréter les résultats : utiliser des infographies et des analyses comparatives pour orienter les décisions politiques et communiquer avec les parties prenantes. En comparant les données entre pays et avec la moyenne européenne, il est possible d'identifier les bonnes pratiques, de mettre en lumière les disparités et d'adapter les stratégies pour améliorer les résultats à partir de modèles performants.



Applications pratiques de Dom&Care Value



Utilisez le simulateur pour analyser des scénarios concrets. Exemple de modèle :

CONTEXTE

Évaluer l'impact socio-économique des incitations fiscales aux soins indirects en France.

La France dispose de l'un des cadres les plus avancés d'Europe en matière de services à la personne et aux ménages. Le secteur repose majoritairement sur **l'emploi direct entre particuliers**, ce qui a conduit l'État à développer une politique ambitieuse autour de trois axes :

- La **professionnalisation** des salariés via la formation et la certification,
- La **lutte contre le travail non déclaré** grâce à des incitations fiscales,
- Le **soutien aux particuliers employeurs**, reconnus légalement et accompagnés dans leurs démarches.

Le **crédit d'impôt de 50%** sur les dépenses liées à l'emploi d'un salarié à domicile constitue le principal levier d'incitation. Il rend l'emploi déclaré plus attractif, facilite l'accès aux services pour les ménages, et contribue à la régulation du secteur.

DONNÉES CLÉS ET HYPOTHÈSES

- **Coûts administratifs généraux** : 10% du coût total de la main-d'œuvre dans le cas du recours à des organismes prestataires.
- **Effet d'aubaine** : 15% (incitations fiscales versées pour des emplois qui auraient existé sans aide publique).
- **Effet de retour indirect** : 1 heure d'emploi supplémentaire générée dans d'autres secteurs pour 5 heures d'emploi appuyées par des incitations fiscales dans les soins indirects.

DONNÉES NATIONALES POUR LA FRANCE

Les données pour la France sont, à ce stade, issues de données européennes.

Indicateur	Valeur
Salaire horaire net du travail non déclaré pour le soin indirect	10.8€
Salaire horaire net du travail déclaré dans le reste de l'économie	18€
Charge fiscale sur le coût du travail	47%
TVA sur les services de soin indirect	5.5%
Part de l'emploi direct	54%

Pour l'heure, on suppose que le prix du travail non déclaré est égal au salaire net dans le soin indirect.

ANALYSE ÉCONOMIQUE

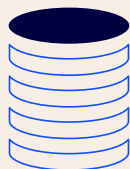
Mesure	Valeur
Incitation publique par heure	10.7€
Coût restant à la charge des usagers	10.8€
Retour direct pour l'État	10.3€
Retour indirect pour l'État	3.19€
Effet d'aubaine	1.55€
Coût public net (ROI)	-1,2€ (soit un gain pour les finances publiques)
Bilan socio-fiscal	1,11€ (par 1€ investi)

CONSTATS ET IMPLICATIONS

1. RETOUR SUR INVESTISSEMENT : UN BILAN SOCIO-FISCAL POSITIF

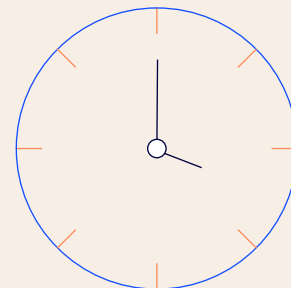
CHAQUE

1€



- L'analyse confirme que chaque euro investi par l'Etat pour les soins indirects génère 1,11€ de retombées fiscales et économiques, confirmant ainsi la viabilité financière de ce dispositif.
- En générant 10,3€ de contributions fiscales directes et 3,19€ de retours indirects, les incitations fiscales créent un effet multiplicateur bénéfique pour les finances publiques et l'économie au sens large.

2. STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE GLOBALE



5 HEURES

- Une heure d'emploi créée dans d'autres secteurs pour cinq heures soutenues par des incitations fiscales dans les soins indirects illustre l'effet d'entraînement de ces dispositifs sur l'économie.
- Des secteurs comme le commerce de détail, la santé et l'éducation bénéficient indirectement, les familles et aidants réinvestissant leur temps libéré et leurs ressources.

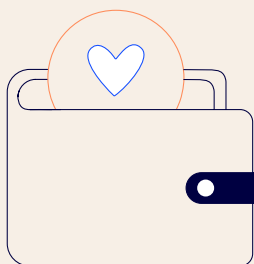
3. ENCOURAGER L'EMPLOI DÉCLARÉ

10.7€
PAR HEURE



- En appliquant une incitation fiscale de 10,7 € par heure, la politique contribue à rendre le travail déclaré compétitif face au travail non déclaré, répondant ainsi à l'un des défis majeurs du secteur.
- La réduction du travail non déclaré renforce la protection des travailleurs, notamment l'accès à l'assurance santé, aux retraites et aux allocations chômage.

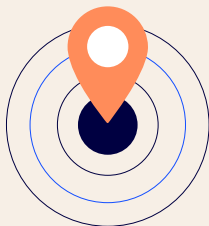
4. AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ POUR LES FAMILLES



10.8€
PAR HEURE

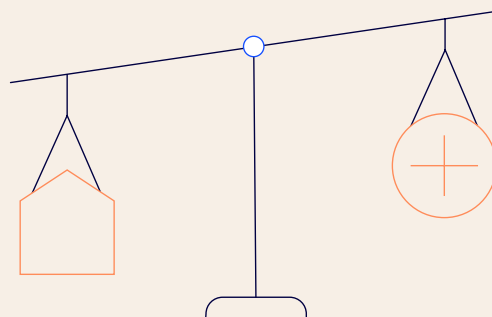
- Avec un coût net de 10,8€ par heure après application des incitations fiscales, les services de soin indirect deviennent accessibles à un plus grand nombre de ménages, en particulier aux familles aux revenus moyens et faibles.
- Cette accessibilité soutient l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, permettant notamment aux aidants familiaux — majoritairement des femmes — de rester ou de revenir sur le marché du travail, réduisant ainsi les inégalités de genre.

5. CIBLER L'EFFET D'AUBAINE



- Bien que l'effet d'aubaine de 15% représente des emplois qui auraient existé sans subventions, il souligne aussi la nécessité d'un ciblage plus précis des aides.
- Recommandations:
 - Prioriser les dispositifs de soutien pour les foyers avec personnes dépendantes ou à faibles revenus afin de maximiser l'impact.
 - Affiner les critères d'éligibilité en ciblant les régions ou populations où le travail non déclaré est le plus répandu.

6. RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX SOINS INSTITUTIONNELS ET AMÉLIORER L'ÉQUILIBRE VIE-TRAVAIL



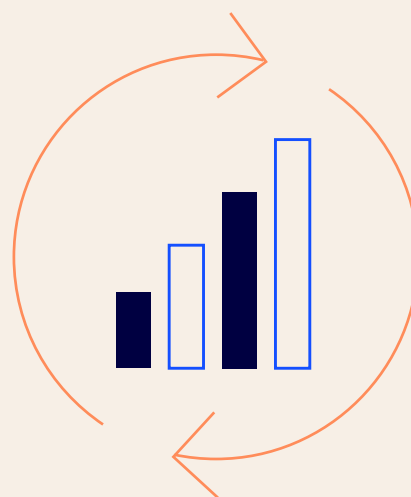
- En permettant aux personnes âgées et dépendantes de rester plus longtemps à domicile, la politique réduit la dépendance aux soins institutionnels coûteux, générant d'importantes économies pour les systèmes de santé publics.
- Le développement de l'aide à domicile correspond aussi aux préférences des bénéficiaires, qui privilégient le maintien à domicile, et soutient les aidants informels, notamment les parents actifs, à mieux concilier responsabilités de soin et obligations professionnelles.

7. RENFORCER LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR

600.000 EMPLOIS

- La formalisation crée des emplois stables dans un secteur où, à l'échelle de l'Europe, des millions de travailleurs, majoritairement des femmes migrantes, sont souvent vulnérables à la précarité et au travail non déclaré. Le crédit d'impôt soutient la montée en compétences et la reconnaissance sociale.
- Avec 54% d'emplois dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, la politique d'incitation fiscale renforce la main-d'œuvre en offrant des possibilités de formation, de développement professionnel et de parcours de carrière durable.
- En France, les perspectives d'emplois dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile sont importantes: près de 600 000 emplois seront à pourvoir dans le secteur d'ici à 2035⁵.

8. DURABILITÉ POLITIQUE ET PERSPECTIVES D'AVENIR



- Le cas français montre que le développement des incitatifs fiscaux génère des bénéfices à long terme, surtout face au vieillissement de la population.
- La France a investi dans des outils tels que CESU ou les plateformes Urssaf, facilitant les démarches et favorisant la transparence du secteur.

⁵ Observatoire de l'emploi à domicile. *Les chiffres-clés: Le secteur de l'emploi à domicile*, consulté le 3 juillet 2025, <https://observatoire.fepem.fr/chiffres-cles/le-secteur-de-l'emploi-a-domicile/>.

Vérification avec les données nationales françaises

L'Observatoire de l'emploi à domicile a récemment réalisé une évaluation de la politique publique de soutien⁶, fondée sur des données nationales fines.

Dans le cadre de cette analyse, il est pertinent d'examiner la compatibilité des résultats issus du simulateur avec ceux de l'évaluation de l'Observatoire, en tenant compte des spécificités méthodologiques et des hypothèses retenues.

Certaines divergences dans les données de référence doivent être soulignées. Le salaire net horaire moyen observé dans les activités de soins indirects est de 11,60€, tandis que le coût réellement supporté par les particuliers employeurs, après application des exonérations et crédits d'impôt, s'élève à 9,70€. Par souci de cohérence avec cette réalité économique, le paramètre correspondant au prix du travail non déclaré dans le simulateur est révisé à 9,70€, en remplacement du salaire net horaire précédemment utilisé.

Le modèle intègre également des paramètres issus de l'enquête l'Observatoire, notamment :

- un effet d'aubaine estimé à 23 %, correspondant à la proportion de services qui auraient été consommés même sans dispositif de soutien public ;
- un effet de retour indirect de 17 %, soit l'équivalent de 5,8 heures de soins indirects nécessaires pour générer 1 heure d'activité supplémentaire dans d'autres secteurs de l'économie.

Par ailleurs, conformément au périmètre de l'évaluation de l'Observatoire, qui se limite à l'emploi direct, le taux d'emploi direct dans le simulateur est fixé à 100 %.

Sur la base de ces hypothèses ajustées, le simulateur permet de produire les résultats suivants.

Indicateur	Valeur simulée
Incitation publique par heure	12,1€
Prix payé par les utilisateurs	9,7€
Retour direct pour l'État	10,3€
Retour indirect pour l'État	2,74€
Effet d'aubaine	2,37€
Coût public net (ROI)	1,48€
Bilan socio-fiscal	0,88€ pour 1€ investi

Ces résultats apparaissent compatibles avec ceux de l'évaluation de l'Observatoire, qui estime le bilan socio-fiscal à 0,90€ de retour pour 1€ de dépense publique. L'écart constaté entre les deux évaluations est de 2 centimes d'euro.

⁶ Chaker Z., Lagandré V., Fournat A., Lebrun J-F. « La politique de soutien au secteur des particuliers employeurs : quel bilan pour les finances publiques ? ». Baromètre de l'emploi à domicile, n°44, octobre 2024, sur <https://observatoire.fepem.fr/publication/barometre-n44-la-politique-de-soutien-au-secteur-des-particuliers-employeurs-quel-bilan-pour-les-finances-publiques/>

Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile : un modèle unique en Europe

Avec 3,4 millions de particuliers employeurs et 1,2 million de salariés⁷, la France fait figure d'exception avec un **secteur structuré et encadré par une convention collective** (une des deux seules en Europe avec l'Italie), la **reconnaissance légale du particulier employeur**, et un **dialogue social actif**. En France, l'emploi direct est reconnu et soutenu. Il s'agit d'un levier d'action stratégique pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et démographiques.

Ce modèle permet de produire **des données précises** sur le secteur, en particulier pour les soins dits « indirects », et d'affiner les politiques publiques grâce à une meilleure connaissance de la réalité terrain.

La France constitue un exemple rare en Europe d'un secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile structuré, institutionnalisé et soutenu par un **dialogue social fort**. La reconnaissance légale du particulier employeur, l'existence d'une convention collective spécifique, et la mise en place de dispositifs fiscaux innovants comme le crédit d'impôt ont permis de formaliser un nombre croissant d'emplois et de sécuriser les parcours des salariés comme des particuliers employeurs.

Cette architecture permet également de **mieux comprendre le secteur**, de produire des **statistiques fiables** et de piloter des politiques publiques fondées sur des données concrètes. Les écarts entre salaires nets, travail déclaré et non déclaré, ou encore les effets d'aubaine et de retour indirect, sont ici **mieux identifiés qu'ailleurs**.

Pourtant, malgré ces avancées, **le travail non déclaré reste encore trop répandu**, privant de nombreux travailleurs et familles de protections essentielles. En France, la Dares a également montré que le taux de travail non déclaré dans les services à domicile est passé de 50 % en 1996 à 20 % en 2017⁸. Le défi actuel n'est plus tant de créer un cadre, mais de **l'élargir à tous**.

Développer des incitations ciblées permettrait de formaliser les relations de travail **dans le respect des modes de vie et des besoins spécifiques** des ménages. Cela signifie :

- répondre aux besoins divers des familles et des salariés,
- faire connaître les dispositifs existants,
- améliorer les conditions de travail,
- accompagner les particuliers employeurs,
- et garantir la soutenabilité du modèle dans un contexte de vieillissement rapide de la population.

Le cas français montre que **dialogue social, données fiables et incitations bien calibrées** sont les clés pour faire des soins indirects un pilier de la transition démographique et sociale à venir.

⁷ Observatoire de l'emploi à domicile. *Les chiffres-clés : Le secteur de l'emploi à domicile*, consulté le 3 juillet 2025, <https://observatoire.fepem.fr/chiffres-cles/le-secteur-de-lemploi-a-domicile/>.

⁸ M. Beltzung, L. Malard, « Services à la personne, baisse du travail non déclaré en 2017 », *Dares Résultats*, n° 70, Dares, décembre 2021.

Appel à l'action: investir dans un avenir durable grâce à l'aide à domicile

Les décideurs politiques, parties prenantes et acteurs engagés sont invités à utiliser Dom&Care Value pour :

- Justifier les incitations fiscales comme un **investissement stratégique**, et non comme un simple coût.
- Soutenir la **formalisation d'un secteur essentiel mais sous-évalué**.
- Répondre aux défis du vieillissement démographique grâce à des **politiques proactives**.

RECOMMANDATIONS

1. RENFORCER LA BASE DE DONNÉES PROBANTES



Établir une définition statistique européenne du travail domestique est essentiel, tout comme une approche coordonnée et systématique pour recueillir des données sur le travail non déclaré dans ce secteur. Cela permettra de mesurer avec précision la part d'emploi direct. Pour y parvenir, il est crucial de **reconnaître et d'intégrer les particuliers employeurs** dans ce cadre.

2. LUTTER CONTRE LE TRAVAIL NON DÉCLARÉ



Simplifier les démarches administratives, instaurer des **incitations fiscales ou des systèmes de subventions**, et mettre en œuvre des **chèques emploi-service** peuvent favoriser l'emploi déclaré. Toutefois, si le plafond de déduction fiscale est trop bas, il **risque de ne pas être suffisamment incitatif** pour certaines familles à régulariser leurs salariés.

3. AMÉLIORER LES MÉCANISMES DE CIBLAGE



Développer des stratégies fondées sur les données pour garantir que les incitations fiscales atteignent **tous types de foyers** et les **régions où l'impact sera maximal**. Cela peut inclure des ciblage géographique, des critères d'éligibilité selon les revenus ou encore des incitations à l'embauche légale.

4. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE



- **Investir dans la formation professionnelle pour structurer le secteur de l'emploi à domicile** : mettre en place un système de certification afin de valider et reconnaître les compétences des travailleurs domestiques.
- **Garantir l'accès à la protection sociale et du travail** : les politiques doivent tenir compte des spécificités du travail domestique, notamment le fait que de nombreux travailleurs sont employés par plusieurs ménages.

5. FACILITER LES VOIES LÉGALES DE MIGRATION POUR LES TRAVAILLEURS NON-UE



Mettre en place des voies claires d'entrée et de séjour, en reconnaissant les **compétences et expériences acquises**, même en l'absence de qualifications formelles. Les travailleurs domestiques de pays tiers titulaires d'un **permis de travail** doivent avoir le **droit de changer d'employeur**, pendant toute la durée de validité du permis. Les travailleurs domestiques de pays tiers doivent bénéficier de cette flexibilité, conformément à la directive (UE) 2024/1233 sur le permis unique, afin de garantir leur protection et de renforcer l'attractivité du secteur.

6. DÉVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL



Encourager une **collaboration renforcée entre décideurs, employeurs, syndicats et familles** pour garantir que les politiques reflètent les **réalités du terrain**. Il est essentiel d'intégrer ces acteurs dans le processus décisionnel. Pour cela, il faut **soutenir la création d'organisations représentatives**, notamment pour les particuliers employeurs et les travailleurs vulnérables.



7. SUIVRE ET ADAPTER LES POLITIQUES

Utiliser des outils comme *Dom&Care Value* pour **évaluer en continu les effets des subventions et incitatifs fiscaux**, ajuster les paramètres des politiques et affiner les stratégies de mise en œuvre.



8. SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Lancer des **campagnes d'information** pour faire connaître aux ménages l'existence et les **avantages des services de soins indirects déclarés**, en insistant sur leur **accessibilité financière et leur qualité**.





Qui sommes-nous ?

rObservatoire de l'emploi à domicile

EXPERTS DU SECTEUR, L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI À DOMICILE A ÉTÉ CRÉÉ EN 2007 PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PARTICULIERS EMPLOYEURS.

Il a pour vocation d'accompagner les acteurs du secteur dans leurs démarches de structuration et de développement, tout en éclairant le débat public sur les enjeux, les réalités et les mutations de l'emploi à domicile. Appuyé par un comité scientifique pluridisciplinaire, l'Observatoire soutient également la recherche afin de renforcer la connaissance et la reconnaissance du secteur. Son expertise s'articule autour de quatre thématiques clés : les particuliers employeurs et leurs salariés, les conditions d'emploi et de travail à domicile, les modes d'accueil des jeunes enfants, ainsi que l'accompagnement à domicile du vieillissement et du handicap.

observatoire.fepem.fr

EFFE.lab

ACTEUR CLÉ DU SECTEUR DES SERVICES À LA PERSONNE ET AUX MÉNAGES EN EUROPE, LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE (EFFE) ŒUVRE DEPUIS SA CRÉATION EN 2013 À STRUCTURER ET VALORISER L'EMPLOI À DOMICILE AU NIVEAU EUROPÉEN.

Elle rassemble les organisations représentant les particuliers employeurs et les acteurs du secteur, dans le but de promouvoir un modèle d'emploi fondé sur la relation directe entre les ménages et les intervenants. EFFE défend une vision inclusive et durable des PHS, en plaidant pour des politiques publiques adaptées, une meilleure reconnaissance du travail à domicile, et des conditions d'emploi décentes pour les travailleurs du secteur. Son action repose sur trois axes majeurs : le dialogue social européen, le soutien à l'innovation et à la professionnalisation, ainsi que le développement d'outils d'analyse pour éclairer les décisions politiques.

effe-homecare.eu





98 Rue du Trône
1050 Bruxelles

www.effe-homecare.eu

POUR PLUS D'INFORMATIONS:



  [effehomecare](#)

numéro de registre de transparence
716909919073-32

CONTACT : Thomas Hector, chargé de mission — thomas.hector@effe-homecare.eu